

Questionnaire – Syndicat du travail sexuel en France (STRASS)

1) Seriez-vous favorable à un centre de santé-social communautaire pour l'accueil des travailleurSEs du sexe à Paris (sur le modèle des centres LGBT Checkpoint et 190)?

L'accès à la prévention, au dépistage, à l'accompagnement psychologique et social doit être garanti à tous, sans jugement ni stigmatisation. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai déjà prévu de lancer de vastes campagnes de dépistage pour prévenir les maladies de tout type auprès de la population parisienne.

Toute structure qui permet d'aller efficacement vers les publics les plus précaires sera soutenue. Avec moi, Paris jouera son rôle pour faciliter l'accès aux droits et réduire les inégalités de santé.

2) Seriez-vous favorable à un meilleur accès à la protection sociale pour les travailleurSEs du sexe ? Et sous quel format (mutuelle municipale, chèques service, relais associatif) ?

Beaucoup de travailleurs du sexe se trouvent dans des situations administratives ou économiques fragiles qui limitent leur accès aux dispositifs existants. Je suis favorable à une approche pragmatique combinant relais associatif renforcé et meilleure information sur les droits.

En outre, je faciliterai l'accès aux services de santé mentale, de prévention des maladies sexuellement transmissibles et de suivi médical pour les travailleurs du sexe. Je mènerai également des campagnes d'informations d'accès aux soins en Français facile à lire et à comprendre (FALC) afin d'encourager ces personnes – souvent allophones – à rechercher une assistance médicale.

3) Seriez-vous en mesure de soutenir un projet de maison de retraite/accueil pour les personnes âgées concernées par le travail sexuel sur le modèle de la Casa Xochiquetzal au Mexique ?

Le vieillissement des personnes concernées par le travail sexuel est souvent un oublié. D'abord, je mènerai des actions de prévention et organiserai des campagnes d'information pour les travailleurs du sexe. C'est-à-dire

développer des programmes de sensibilisation discrets destinés aux populations locales, aux clients potentiels mais aussi et surtout aux personnes prostituées elles-mêmes, évoquant les enjeux liés à la prostitution (en matière de santé et de droit).

Je suis favorable et soutiens toutes les initiatives d'habitat partagé, d'intergénérationnel, notamment lorsque cela implique nos aînés, souvent isolés. Je veux renforcer le lien social et serai en soutien de ce genre de structures.

4) Soutiendriez-vous financièrement le projet Jasmine de Médecins du Monde plateforme de signalement et d'alerte pour informer les travailleurSEs du sexe de potentiels agresseurs recensés ?

J'ai toujours défendu la sécurité des Parisiens et de ceux qui vivent et travaillent à Paris, et notamment celle des travailleurs du sexe. Je proposais, il y a quelques mois encore, des mesures pour assurer leur sécurité, notamment la nuit, en améliorant l'éclairage public, en intensifiant les patrouilles de police, et en créant des points de contact discrets et sécurisés (notamment grâce aux nouvelles technologies) où les travailleurs du sexe peuvent demander de l'aide sans crainte de représailles.

Le projet Jasmine répond à un enjeu de sécurité et s'inscrit dans cette logique de renforcement de la sécurité des travailleurs du sexe. Une plateforme de signalement et d'alerte peut contribuer à prévenir les violences et à rompre l'isolement. Je suis favorable à un soutien dès lors que le cadre juridique est sécurisé et que les données sont protégées. La lutte contre les agressions sera ma priorité.

5) Soutiendriez-vous financièrement le service juridique du STRASS (ou d'autres structures) pour l'accompagnement des victimes dans l'accès aux droits et à la justice, la mise en relais avec des avocats et les commissariats pour le dépôt de plainte ?

L'accès au droit et à la justice est un principe fondamental. Trop de violences restent aujourd'hui impunies par peur ou par défiance envers les institutions, de trop nombreux travailleurs du sexe refusent de porter plainte ou de simplement s'orienter vers les forces de l'ordre en raison de leur statut. Je restaurerai la confiance en facilitant l'accès au droit et aux dispositifs existants et en renforçant les permanences juridiques spécialisées et – compte tenu du nombre élevé de travailleurs du sexe allophones – les campagnes d'informations seront en Français facile à lire et à comprendre (FALC).

6) Soutiendrez-vous financièrement la mise en place de cours d'autodéfense et de désamorçage des risques par les structures associatives ?

La prévention doit être pensée de manière concrète et adaptée aux réalités du terrain. Les structures associatives ont un rôle primordial à jouer dans cette prévention. Néanmoins, la sécurisation du quotidien reste une mission de la collectivité. J'y consacrerai toute mon énergie. Cela passera par une présence renforcée de la Police municipale sur le terrain. Les effectifs seront doublés et les agents formés et armés afin d'intervenir au plus vite.

7) Seriez-vous prêt à soutenir l'abrogation des arrêtés anti-stationnement sur les bois de Boulogne et Vincennes ?

Les arrêtés anti-stationnement dans les bois ont été pris pour des raisons d'ordre public. Je suis favorable à une évaluation objective de leurs effets, en lien avec la Préfecture, les riverains et les associations, afin de privilégier des solutions équilibrées, respectueuses des droits et de la sécurité de tous.

Cette mesure s'inscrit dans un cadre large de création d'un observatoire sur la prostitution dans les bois, rassemblant les différents acteurs impliqués dans ce domaine. À partir de données actualisées sur les tendances, les profils des personnes prostituées, les formes de traite et les évolutions du phénomène, il orientera les décisions et adaptera les politiques publiques aux réalités du terrain. Il permettra la mise en place d'un suivi régulier, des échanges d'informations et une collaboration étroite pour identifier et mieux protéger les travailleurs du sexe au sein des bois et mieux repérer et lutter contre les réseaux de proxénétisme. Un service d'accompagnement social spécialisé favorisera la coordination des forces de l'ordre, services sociaux et associations.

En outre, je créerai un dispositif de sécurisation propre à chacun des bois. Une antenne de Police municipale sera implantée dans chaque bois, dotée de brigades équestres. Je déploierai des caméras de vidéoprotection ainsi qu'un éclairage performant et intelligent sur les axes principaux et à leurs abords.

8) Seriez-vous prêt à dénoncer le harcèlement policier (y compris l'outing via la vidéosurveillance comme l'a fait M Coumet sur les travailleuses du sexe dans les quartiers sensibles de Belleville, boulevards maréchaux, Château Rouge, et porte Choisy, et bois ou contre les salons de massage) ?

Je condamne toute forme de harcèlement ou de discrimination, y compris lorsqu'elle émane d'élus ou d'agents de la Ville. La sécurité ne peut justifier des pratiques attentatoires à la dignité ou à la vie privée. Avec moi, la sécurité sera pour tous, et pour les travailleurs du sexe, cela passe notamment par l'amélioration de l'éclairage public, l'intensification des patrouilles de police, et la création de points de contact discrets et sécurisés où les personnes prostituées peuvent demander de l'aide sans crainte de représailles.

9) Seriez-vous prêt à soutenir un projet pilote de coopérative de travail par et pour les TravailleurSEs Du Sexe, via le partage d'appartements ou de camionnettes afin de lutter contre l'exploitation par des tiers (sur le modèle du Barillon à Genève ?

L'exploitation des travailleurs du sexe par les réseaux est un fléau et je lutterai contre la traite d'êtres humains. Un projet comme celui du Barillon à Genève suppose notamment une évolution de la législation en France. Comme je l'ai déjà dit, je serai en soutien de toute initiative qui vise à protéger les travailleurs du sexe, tant que ceci reste dans le strict cadre légal.

10) Seriez-vous prêt à soutenir la régularisation des victimes de traite, pas uniquement via la commission départementale du parcours de sortie, mais de manière inconditionnelle, en intervenant par exemple auprès de la préfecture ? Et de manière générale, seriez-vous prêt à soutenir les travailleurSEs du sexe contre les discriminations liées au genre et à l'origine ?

J'ai toujours défendu l'intégration. Pour les travailleurs du sexe, notamment, mon groupe avait proposé de créer des programmes visant à offrir des alternatives professionnelles pour les travailleurs du sexe qui le souhaitent, en mettant l'accent sur la formation, la réinsertion sociale et professionnelle. L'activité professionnelle est un facteur important dans le processus d'intégration et de régularisation. Plus largement, je défendrai une approche fondée sur les droits fondamentaux, la dignité et la protection des personnes les plus vulnérables.